L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 5 JANVIER 1854.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & COMP.
Editeurs-Propriétaires:
C. F. WEISSE. E. DUVERGER. [illegible]
N° 83, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN, 5 JANVIER.

Pour le BULLETIN COMMERCIAL et la LISTE MARITIME, ainsi que les annonces d'AMUSEMENTS, voir la 2me page.

REVUE.

La malle, fidèle à ses habitudes d'irrégularité, ne nous a rien transmis hier des villes situées au Nord de Charleston. En consultant néanmoins nos souvenirs nous avons pu y glaner quelques faits. Avec un peu de bonne volonté il est difficile de ne pas trouver les éléments d'une revue au milieu de tous ces faits livrés pêle-mêle à la publicité par la presse quotidienne.

Revenons au Congrès, dont les travaux, bien que nuls en ce moment, sont le prélude de débats importants. Nous avons parlé hier d'un projet de loi présenté par M. Seward pour la construction d'un chemin de fer entre l'Atlantique et le Pacifique. Nous allons brièvement analyser le bill. Il porte que le chemin sera à double voie, qu'il traversera le territoire des Etats Unis au Nord du quarantième degré de latitude et qu'il partira de la frontière occidentale d'un des Etats de l'Atlantique pour aller aboutir à la frontière orientale de la Californie. Le tracé devra être achevé dans un an; le chemin, commencé dix-huit mois après la signature du contrat, devra être terminé dans l'espace de cinq ans, la compagnie s'obligeant à livrer tous les ans à la circulation un cinquième de la voie. La durée du privilège sera de cinquante ans. La compagnie déposera au trésor cinq millions de piastres comme cautionnement. Le gouvernement s'engagera de son côté à payer à la compagnie une subvention pour le transport de la malle et des troupes.

Ce bill sera-t-il accepté par les représentants du Sud? Non évidemment, parce qu'un tracé situé au Nord du quarantième degré de latitude ne saurait nous convenir. Ils proposeront des amendements et les débats les plus vifs s'engageront d'abord sur la question géographique. Mais quel que soit d'ailleurs le résultat définitif de la discussion sur le point que nous venons de mentionner, nous doutons que le bill trouve grâce devant la majorité des deux Chambres. Et en supposant que ce miracle s'accomplisse, le président n'est-il pas là pour escamoter le projet de loi?

On écrit de Washington qu'un bill amendant le tarif dans le sens indiqué par le secrétaire du trésor, est déjà rédigé et doit être incessamment soumis au Congrès par le comité des voies et moyens. Les modifications proposées par M. Guthrie sont raisonnables et nous aimerions pour notre part à les voir sanctionner par le Congrès. Puisque le trésor a un excédant de revenu et que les recettes sont hors de proportion avec les dépenses, il convient de diminuer les charges que le tarif fait peser sur les consommateurs. L'impôt prélevé par la douane sur les articles d'importation étrangère ne doit produire que strictement le revenu nécessaire aux besoins de l'administration. Puisque cette mesure est dépassée, il est urgent de diminuer l'impôt pour rétablir l'équilibre entre les recettes et les dépenses. Le peuple y gagnera et le gouvernement n'a rien à y perdre.

Du tarif au discours de M. Mitchell la transition est peut-être un peu brusque, mais nous n'avons pas le temps de la ménager plus habilement. Disons donc que ce *speech*, malgré toute son éloquence, a nui quelque peu à la popularité et au prestige dont le nom de ce patriote irlandais était entouré. On a trouvé extraordinaire qu'un exilé accueilli avec tant de distinction par le peuple américain, interprétât si rigoureusement une phrase maladroite du Secrétaire d'Etat. M. Marcy a manqué d'habileté, mais M. Mitchell a manqué de tact. Il ne lui appartenait pas, en débarquant sur nos rivages, de censurer si vertement le principal membre du cabinet américain. Il eut dû garder le silence ou interpréter plus charitablement la pensée de M. Marcy.

Au reste, les étrangers de distinction qui visitent les Etats Unis n'y sont pas toujours très heureux. Pendant que le malencontreux discours de Mitchell lui attirait dans le Nord de sévères réprimandes de la presse, Mgr Bedini, le nonce du pape, voyait se soulever contre lui à Cincinnati la population allemande de cette ville. Nous comprenons l'échec essuyé par Mitchell, mais nous ne pouvons nous rendre compte des sauvages démonstrations dont le nonce apostolique a été l'objet. Quelque part qu'il ait prise à la répression de la révolution italienne, il n'est responsable de ses actes qu'à sa conscience et à Dieu. Le czar et l'empereur d'Autriche, qui certes se montrent peu endurans vis à vis des patriotes de l'Ancien Monde, viendraient aux Etats Unis qu'ils seraient immédiatement placés sous la sauvegarde de nos lois. C'est en effet le respect de la loi et de la liberté individuelle qui fait notre véritable supériorité. Nous ne sommes républicains que parce que nous tolérons toutes les opinions, toutes les croyances et même tous les préjugés lorsqu'ils ne sont pas dangereux. De quel droit irait-on demander compte au nonce apostolique du rôle qu'il a joué il y a cinq ans en Italie? Ici, aux Etats-Unis, Mgr Bedini n'est qu'un voyageur ordinaire, et puisqu'il traverse paisiblement le pays il a droit au moins à l'indifférence de la foule. Les scènes brutales dont Cincinnati a été le théâtre sont de celles qui doivent être réprimées avec vigueur, et nous sommes heureux de l'énergie dont les autorités de la métropole de l'Ohio ont fait preuve.

Disons, pour terminer cette revue, que les bruits relatifs à l'introduction du système d'apprentissage à Cuba, marche-pied de l'émancipation, se répandent de nouveau et semblent prendre de la consistance. Nous commençons à croire nous-mêmes qu'il y a quelque chose de vrai au fond des étranges rumeurs qui circulaient aux Etats-Unis il y a quelques semaines. Nous nous trompons fort ou l'Espagne est fort disposée à accueillir favorablement les ouvertures de l'Angleterre. Elle ne voudrait pas sans doute décréter brusquement l'affranchissement, mais elle ne serait pas fâchée de préparer les voies à l'émancipation pour le jour où elle découvrira que sa colonie doit lui échapper.

COMPLÉMENT DE NOUVELLES.

Le désastreux résultat du combat naval de Synope ne paraît pas avoir produit en Europe une très vive émotion. On considère cette défaite comme un incident de la guerre et on s'étonne d'autant moins que la division turque détruite près de Synope était de beaucoup inférieure à la flotte russe. L'*Indépendance Belge* commençait sa revue politique du 12 décembre par cette phrase: «Rien, absolument rien à signaler aujourd'hui que la *petite impression* produite par la nouvelle de la victoire navale remportée par les Russes dans la Mer Noire.» Nous disons, ajoute le journal belge, que cette impression a été faible, parce que généralement on considère cette lutte d'une division de la flotte russe contre une subdivision de la flotte turco-égyptienne très-inférieure en forces, comme un fait d'une importance secondaire, n'atteignant pas les proportions d'une bataille navale. Quelques journaux vont plus loin, ils émettent l'avis qu'il ne peut s'agir que d'un combat entre chaloupes canonnières près de l'embouchure du Danube. Ils fondent cette opinion sur ce que, à la date du 22 et du 29 décembre, l'escadre turco-égyptienne était tout entière à Buyukdéré, dans le Bosphore, et qu'il venait d'être décidé par le Divan qu'elle ne reprendrait pas la mer en ce moment, à cause de la saison.»

Ces journaux se trompent, continue l'*Indépendance belge*, la flotte turco-égyptienne se trouvait, en effet, le 29 octobre et se trouve probablement encore,—à moins qu'elle ne soit rentrée dans la mer Noire, à la nouvelle du malheureux combat du 30—dans le Bosphore; mais elle ne s'y trouvait pas tout entière. Il y manquait une subdivision qui escortait un convoi, et c'est cette subdivision qui aura été détruite par les vaisseaux russes auxquels, du reste, répétons-le, il était impossible qu'elle résistât. Sans doute, ce combat n'a pas une bien grande importance, malgré le nombre de bâtiments qui ont pris part à l'action; la flotte turco-égyptienne à l'ancre dans le Bosphore et qui compte un assez grand nombre de vaisseaux de ligne, dont pas un seul n'a pris part au combat de Synope, en reste pas moins sur un pied respectable et en état de soutenir le choc de la flotte russe dans la mer Noire. Mais, enfin, de quelque manière qu'on envisage les choses, la première de ces flottes ne s'y trouve pas moins affaiblie de sept frégates, de deux corvettes et d'un vapeur—sans compter les bâtiments de transport—et il ne s'en est pas là une réduction considérable des forces navales des Ottomans, c'est du moins une perte sensible. Il faut, du reste, attendre des détails plus circonstanciés que ceux transmis par le télégraphe, pour se rendre un compte bien exact de l'importance que peut avoir eu ce combat.

Quelques personnes voient, dans ce fait, une satisfaction morale pour l'amour-propre des Russes, une compensation à leurs échecs en Asie ou sur les bords du Danube, et en augurent que l'empereur de Russie ayant pris ainsi une sorte de revanche sur la Turquie, se montrera plus disposé à accepter les nouvelles propositions transmises de Vienne. Franchement, nous ne pensons pas que le combat de Synope puisse avoir une si importante conséquence; d'autant plus que s'il est bien constaté que les Turcs aient [illegible]

croyons donc que le combat de Synope n'est pas de nature à exercer la moindre influence sur la décision du Czar au sujet des propositions des puissances. S'il est résolu à les repousser ou à les accepter, l'incident naval ne modifiera en rien, on peut le prédire, ses dispositions. Les nouvelles, au reste, relativement à ces nouvelles propositions d'arrangement, [illegible] prévoir [illegible] la réponse des gouvernements alliés et ottoman.

Le journal belge que nous venons de citer termine ainsi sa revue:

Une correspondance particulière de Constantinople, du 30 au soir, annonce que les vaisseaux anglais le *Queen* et le *London*, venaient de rallier l'escadre anglaise [illegible] dans le Bosphore.

La même correspondance annonce que l'ambassadeur d'Espagne près la Sublime Porte, récemment arrivé, avait eu une longue conférence avec Reschid-Pacha, et qu'il devait être, le lendemain, reçu en audience particulière par le Sultan. Sa présence, ajoute la lettre, avait produit de l'effet, parce qu'elle coïncidait avec la nouvelle de l'arrivée prochaine d'une escadre espagnole de six bâtiments de guerre.

Nous ne voyons pas en quoi l'arrivée probable de cette escadre espagnole aurait pu produire tant de sensation à Constantinople. La *Patrie* ne suppose pas sans doute, et le gouvernement ottoman suppose encore moins, que ces six bâtiments de guerre aient été expédiés par le gouvernement espagnol dans ces parages, pour prêter appui à la flotte turco-égyptienne contre les Russes, alors que les escadres française et anglaise s'abstiendraient. Et si ces dernières interviennent, la participation des six bâtiments espagnols n'ajouterait pas grand chose à la force matérielle ou morale de cette intervention.

On nous mande de Vienne sous la date du 9, que des bruits de changements projetés dans les hautes sphères politiques y circulent toujours. D'après ces rumeurs, le gouverneur actuel de la Basse Autriche, le Dr Eminger serait appelé à la présidence de la Cour des comptes, dont le président actuel, M. le comte Wilezek, passerait au Conseil de l'Empire; le baron Cheringer, sous secrétaire d'Etat au commerce, deviendrait gouverneur de la Basse Autriche. On ajoute que le général comte de Linange lui succéderait à Constantinople. Mais tous ces bruits ont besoin de confirmation.

Le Conseil fédéral (pouvoir exécutif central de la Confédération suisse), après avoir consacré deux séances à l'affaire du nommé Contini, arrêté dans le canton du Tessin, il y a trois semaines, a décidé, dans sa séance du 9 décembre, de le traduire, lui et les quatre Tessinois arrêtés comme ses complices, devant les assises fédérales, comme prévenus d'avoir commis envers la Suisse des actes contraires au droit des gens.

La seconde Chambre des Etats Généraux des Pays Bas a terminé, dans sa séance du 10, l'examen du budget des dépenses, par l'adoption des chapitres relatifs aux colonies et aux dépenses imprévues.

Dans la séance de la veille, la Chambre avait adopté à l'unanimité le budget des finances et ouvert la discussion générale sur le budget de la guerre, dont les articles ont été ensuite examinés et adoptés, ainsi que l'ensemble, dans une séance du soir.

Nous avons reçu hier par Trieste le sommaire de la malle des Indes orientales. Les dates de Bombay sont du 11 novembre. Les nouvelles sont à peu près sans intérêt. Les troubles continuent dans l'empire des Birmans. Le général anglais Godwin venait de mourir.

On écrit de Paris sous la date du 12 décembre:

La victoire navale des Russes est l'événement de la journée. Le fait, confirmé par une double dépêche, que vous aurez reçue sans doute, ne paraît pas pouvoir être contesté; c'est l'importance de l'événement qu'il ne faudrait pas exagérer. Ce n'est point, à proprement parler, une flotte turque qui a été détruite, mais une subdivision d'importance assez secondaire. On dit, en outre, très fort qu'Osman Pacha ait été fait prisonnier; on croit qu'il devait être, à ce moment là, à Constantinople. Cependant, on s'accorde à dire généralement que cet événement, en sauvegardant un peu l'amour propre de la Russie, pourra aider à rendre son gouvernement plus traitable, et le disposer à adhérer au congrès, à la condition toutefois que le consentement [illegible] difficile à obtenir de la Turquie, soit acquis. Au reste, on est encore réduit, sur ce sujet, à des conjectures.

On donne cette version sur les faits qui ont motivé la note du *Moniteur*: une série de questions avaient été posées à Vienne par les représentants des puissances occidentales au ministre des affaires extérieures de l'Autriche; sur les réponses affirmatives, on a demandé une signature et le protocole a été dressé.

En France, la question de la fusion n'a pas été circonscrite tout à fait dans l'orbite de la diplomatie. L'*Union* et l'*Assemblée générale* avaient déclaré ne pas vouloir répondre; mais, à ce sujet, la *Presse* rappelle, avec quelque raison, à ces feuilles conservatrices, qu'elles mêmes ont travaillé autrefois à restreindre la liberté de la discussion et que, dès lors, il n'est pas à elles à se plaindre si cette liberté leur fait défaut aujourd'hui. De leur côté, les journaux semi-officiels n'en sont pas beaucoup mieux fondés à faire ressortir devant le royalisme muet le développement que la *Gazette de France* a donné sur ce point à ses théories. La *Gazette*, en attaquant la fusion, servait les intérêts du gouvernement. Ce n'était peut-être pas le but qu'elle cherchait; mais, à coup sûr, c'est celui qu'elle a atteint. Le franc parler peu dangereux de la *Gazette* est donc loin d'être une preuve absolue de la liberté de la discussion, ce que semblent prétendre les journaux semi-officiels.

Le corps diplomatique en masse a rendu visite hier au nouveau nonce de sa Sainteté. M. Sacconi est un homme jeune encore et de manières agréables. Vely Pacha a été un des plus empressés à lui rendre ses devoirs, et il a été rencontré chez le nonce avec M. de Kisseleff, sans que les coups de canon qui se tirent sur le Danube ou dans la mer Noire n'influent en rien sur la courtoisie des rapports des représentants des deux pays ennemis.

Le jour fixé pour la présentation aux Tuileries est le jeudi: on confirme que l'Empereur et les hauts fonctionnaires de l'Etat recevront beaucoup cet hiver, mais on n'ajoute pas [illegible] les années précédentes.

On parle beaucoup ces jours ci, au Palais, d'un mouvement dans la magistrature. Plusieurs des promotions dont on le compose ont déjà été annoncées et l'ensemble de la liste est peut-être un peu hasardé. Nous croyons toutefois pouvoir vous la donner au moins comme écho de la salle des Pas Perdus.

M. Troplong serait nommé archichancelier;

M. Delangle, premier président de la Cour de cassation;

M. de Royer, premier président de la Cour d'appel;

M. Rouland, procureur général près la Cour de cassation;

M. Nicias Gaillard, procureur général près la Cour d'appel;

M. de La Baume, avocat général près la Cour d'appel.

Important d'Europe—Sous notre *post-scriptum* nos lecteurs trouveront les nouvelles importantes que nous a transmis hier soir le télégraphe. La France et l'Angleterre semblent actuellement vouloir prendre une part active dans la guerre d'Orient.

THÉATRE D'ORLÉANS.—Ce soir, deuxième représentation du *Prophète*. Ce chef-d'œuvre aura pour interprètes les premiers sujets de la troupe de M. Boudousquié. Qu'il nous suffise de nommer MM. Bordas, Genibrel et Lacroix, Mmes Borghèse et Bertini.

CHRONIQUE LOCALE.

Premier District.

ARRESTATIONS.—Les arrestations opérées hier par la police du premier district n'offrent aucun intérêt. James Bressman, Edmonds O'Brien, Wm. Boyce et Cornelius Connelly ont été arrêtés pour avoir rossé, sur divers [illegible], des preuves non équivoques de leur habileté à administrer des coups de poing.

John Gallagher, James Griffin et Patrick Kelly, pour s'être porté à des voies de fait contre d'autres individus non moins inconnus que les citoyens dont nous venons de donner les noms.

Deux femmes ont été conduites au violon pour [illegible]

La nommée Diana Baker, qui, en décembre dernier, [illegible] a été renvoyée devant la 1re cour de district.

[illegible]—Charles Wilson a comparu hier matin devant le recorder Winter. Il est accusé de s'être introduit dans la nuit du 17 décembre dernier, dans le magasin de bijoux de Charles Petrie, rue du Cirque, et, aidé de deux autres individus, d'avoir enlevé pour $1000 de montres, bagues, chaînes, &c., &c. Aucun des articles volés n'a encore été retrouvé, bien que la police ait fait les recherches les plus minutieuses; elle a appris, cependant, que les voleurs avaient essayé de vendre les bijoux à Alger. L'instruction aura lieu le 18 du courant.

Deuxième District.

Il ne s'est passé hier, dans le Deuxième District, rien qui soit de nature à attirer l'attention des lecteurs de la chronique. Cependant, en historiens fidèles, nous dirons que Emma Kirk, Mary [illegible] et [illegible] Mary sont entre [illegible], et avoir fait un tapage épouvantable.

ENQUÊTE—Le coroner a pratiqué hier la levée du corps de Adam Kuntz, trouvé mort au coin des rues Moreau et Espagne. Le jury a déclaré qu'il est mort des suites d'un coup de poignard porté, le 3 du courant, par le nommé Adam Blaser. Kuntz est né en Allemagne; il avait 41 ans.

BANQUE DES CITOYENS.—L'élection annuelle de cinq directeurs de la Banque des Citoyens aura lieu lundi, 6 du mois prochain.

On écrit de Madrid que M. Soulé, ambassadeur des Etats-Unis en Espagne, vient d'être assez gravement malade. Aux dernières dates cependant il était en pleine convalescence.

LES ODD-FELLOWS AUX ETATS-UNIS.—La société des Odd-Fellows possède aux Etats-Unis 2,951 loges et 341 campements. Les membres sont au nombre de 214,056. Le total du revenu des loges s'est élevé durant l'année dernière à $1,304,845—27 sur lesquels $322,248—95 ont été distribués en secours.

ECOLES PUBLIQUES A NEW-YORK.—Les écoles publiques de la ville de New-York sont au nombre de 280 et 130,517 élèves les fréquentent. Le salaire des professeurs s'est élevé pendant l'année qui vient de finir à $600,000.

Le *Star* de Washington dit que le juge Clayton, consul des Etats-Unis à la Havane, vient d'envoyer officiellement sa démission au gouvernement.

Le *Morning Herald* de Londres annonce que Jérôme Bonaparte épousera selon toute probabilité la princesse Mary de Cambridge [illegible]

New-York.—[illegible]

LES SOUHAITS D'UN JOURNALISTE.—Les journaux ont l'habitude, au commencement d'une nouvelle année, de souhaiter à leurs abonnés tous les bonheurs possibles, et surtout une longue existence, ce qui se conçoit, car l'abonné qui meurt emporte en trépassant une fraction de la vie du journal qu'il recevait. Le *Moniteur de St-Jean-Baptiste* ne s'est pas contenté de formuler ses souhaits de bonne année; il a voulu s'adresser en particulier à chaque sexe et dire un mot gracieux à tout le monde. Voici son compliment:

A tout beau sexe, tout honneur; commençons par exprimer nos vœux pour les dames, ces chefs-d'œuvre de la création.

Nous souhaitons donc:

Aux gracieuses petites filles, des poupées, des bonbons et des rires sans pleurs.

Aux jeunes demoiselles, frais boutons de roses s'entr'ouvrant à la vie et à l'amour, de belles robes, des milliers d'adorateurs et un bon mari.

Aux nouvelles mariées, au lieu de douze maris, douze lunes de miel.

Aux jeunes épouses, les joies du foyer et le bonheur des mères: de beaux enfans.

Aux femmes de trente ans, de ne jamais passer cet âge terrible, qui, pour les dames est regardé comme le Rubicon, qui les fait passer de la jeunesse et des amours, à la vieillesse et au confessionnal.

Aux femmes de quarante ans, de rajeunir de dix ans au moins.

Aux grand'mamans, une longue et heureuse vieillesse.

Passons à nos collègues du vilain sexe maintenant. Nous souhaitons:

Aux petits bambins, des bâtons de sucre candi, des dragées et des gâteaux.

Aux orphelins, les baisers d'une mère.

Aux [illegible] de quinze ans, de la barbe au menton et sous le nez.

Aux jeunes gens, une fiancée aimée et qui les paie de retour.

Aux hommes mariés, des épouses charmantes qui préféreront rester toute l'année sans parler plutôt que de contredire leurs maris.

Aux vieux garçons, des jolies futures, âgées de quinze printemps au plus.

Aux candidats la victoire sur leurs concurrents.

Aux sucriers, trois boucauts de sucre par arpent, à raison de 7 cents la livre.

Aux marchands, des acheteurs qui préféreront payer double, plutôt que d'acheter à crédit.

Aux joueurs, quatre as au pookary et cinq matadors en superbe au maroc.

Aux chasseurs, dix canards français et vingt bécassines à chaque coup de fusil qu'ils tireront.

Aux malades, d'être à même de faire, à leur tour, avaler des médecines à leurs médecins bien portants.

Aux médecins, huit mille piastres d'abonnement par an, sans avoir une seule dose d'huile à administrer.

Aux capitaines de steamboats, d'être obligés de refuser du fret à chacun de leurs voyages.

Aux collecteurs, des débiteurs qui au lieu de les faire repasser, les forcent à redevoir leur double commission, &c., &c.

FEUILLETON.

LA FAMILLE AUBRY.

La critique dans l'amour.

Troisième Partie—I.

On pourrait dire que l'histoire de Natalis s'est résumée en trois duels. Dans le premier, dont il était sorti vainqueur,—soutenu, protégé, sauvé par la famille, il avait combattu pour la famille.

Le second duel de Natalis,—non pas le moins mortel,—fut contre lui-même.

Au château de Mérignac, près Bordeaux, où il avait à faire les peintures de cette salle à manger, Natalis resta trois mois à peu près seul. Dangereux compagnon pour lui! Solitude, pauvreté, prison, exil, les hommes forts ont en eux ce qu'il faut pour supporter ces misères: qu'on nous passe cette comparaison, ils sont, le chameau, construits et outillés pour traverser les déserts. Il se forme aussi des bosses à leur pensée, et quand leur âme a faim ou soif, elle vit de ses réserves.—Mais Natalis, réduit à lui-même, dévorait sa vraie substance et sa propre sève.

Le travail aurait pu le préserver, mais ce qu'il avait à peindre, c'était les quatre Parties du Monde en dessus de porte, et le Nord et le Midi en contre-deux, et ces sujets demandaient plutôt l'habileté de la main que l'effort de la tête. La bibliothèque du château était à sa disposition. Retiré dans sa chambre durant ces longues soirées de février et de mars, il lisait et relisait, il écrivait souvent, et même il rimait parfois, complétant ainsi l'éducation de sa jeunesse.

On se souvient qu'à cette époque l'adultère était fort à la mode... dans les romans, et que les vignettes des in-octavos représentaient immanquablement des femmes très échevelées. Le banquier, propriétaire du château, avait récemment épousé en secondes noces une jeune et charmante créole, oisive et ennuyée, qui avait fait envoyer de Paris les nouveautés littéraires. Natalis eut dans les mains tous ces volumes encore imprégnés d'un vague parfum de femme, et il en entretint son délire.

A la fin d'avril, il eut terminé son travail. Il avait d'abord pensé à voyager. Mais il y avait six longs mois que son âme languissante et frileuse était sevrée de l'amitié de sa famille, de la bonne chaleur de la vie en commun! Il n'eut pas le courage de s'exiler plus longtemps des baisers de sa mère.

Seulement, il fut très sévère vis-à-vis de lui-même, il se dit:

—Je suis à peu près assuré que Marthe ne m'aime pas et ne m'a jamais aimé. Mais j'ignore, moi, si je ne l'aime pas, si je ne l'aimerai pas encore. Il faudra donc que, chaque jour et presque à chaque heure, je m'interroge et m'analyse, et fasse un scrupuleux examen de conscience de mon cœur. Au moindre symptôme de rechute, à la moindre appréhension du mal, je fuirai.

Il partit de là et revint à Paris.

Il y arriva par une belle journée de mai. Le ciel était bleu, l'air pur et frais, tout riait d'espérance et de vie.

Natalis ne trouva d'abord à la maison que les trois femmes, Brigitte, Marthe et Marie, qui travaillaient ensemble au jardin en causant.—Elles le reçurent, dieu sait! comme le prince du logis,—Marie avec ses petits cris d'oiseau en joie, Marthe avec son beau regard caressant, Brigitte avec ses embrassements qui recommençaient toujours.—Et puis, pourtant les questions et les récits et les questions encore. Natalis, lui aussi, se sentait calme, heureux, épanoui.—Assis à leurs pieds, sur un tabouret, ayant Brigitte à sa droite, Marie à sa gauche et Marthe en face de lui, il s'abandonna pendant un instant à sa nature, et se sentit content de son sort et de sa vie.

—Mais qu'on est donc bien ainsi! s'écria-t-il gaiment. Te rappelles-tu, mère! quand j'étais enfant, j'aimais beaucoup mieux les femmes que les hommes. Oh! comme j'avais raison! Elles vous consolent bien mieux qu'ils ne vous soutiennent. C'est votre rôle à vous d'essuyer les yeux qui pleurent et de caresser les fronts brûlans, et le bon Dieu n'a pas fait pour autre chose vos petites mains douces.

Pierre revint le premier, et faillit écraser Natalis dans sa vigoureuse embrassade.

—Eh! le voilà donc, dit-il, l'enfant prodigue! mais pas de veau pour lui, la mère! vaux mieux le rosbif! Hé! hé! hé!

Il remarqua que Natalis et Marthe ne se tutoyaient pas.

—Il faudra vous y habituer, mes enfans, dit-il; cela jure!

—Est-ce que vous me permettez de te tutoyer, Marthe? demanda Natalis.

—Comme tu voudras, frère, répondit-elle aussitôt en souriant.

L'arrivée du père mit au complet la famille. Léonard retrouvait donc enfin tous ses enfans réunis autour de lui! Cette idée jeta dans la gravité accoutumée du vieillard une sorte d'allégresse, et même dans son allégresse une pointe de malice. Voyant Marthe aussi empressée et aussi fraternelle que Marie auprès du nouveau venu:

—Ah! ah! dit-il en riant, Natalis t'a donc tout de suite apprivoisée, sauvage, qui, un mois après ton mariage, appelais encore quelquefois ton mari: *Monsieur Pierre!* et qui dis: *Tu* à ton frère au bout d'un quart d'heure!

La rougeur monta au front de Natalis.

—Méchant père! reprit tranquillement Marthe; avec Natalis, j'ai eu le temps de m'habituer à sa pensée; et puis, nous sommes des enfans du même âge.

Pierre montra à son frère le logement qu'il avait fait arranger au premier pour son ménage. On y communiquait intérieurement d'en bas par un petit escalier tournant pratiqué dans un coin de la salle à manger. L'appartement se composait d'une antichambre, d'un petit salon où travaillait Marthe et de la chambre à coucher. Natalis y reconnut des meubles provenant de Mme Laperlier et certains objets qui avaient appartenu à Marthe jeune fille.

Il va sans dire qu'on prenait ses repas en commun et que les deux ménages n'en faisaient qu'un, sous l'économe direction de la mère.

Natalis ne devait plus, ne pouvait plus songer à se séparer des siens! Sa chambre de garçon, sa troisième, l'attendait encore telle qu'il l'avait laissée. Il ne restait qu'à lui trouver un atelier de peintre dans le voisinage.

On faisait ces arrangements et ces projets, le soir, après le dîner, autour de la table de famille......

—Vous ne savez pas! dit Natalis gagné par cette expansion, je rapporte un peu d'argent de là-bas, j'ai envie de me faire disposer en atelier le pavillon-hangar qui est au fond du jardin. Un parquet de planches, le vitrage élargi, un coup de badigeon, un poêle de fonte, mes gravures, mes plâtres, et quelque vieille tapisserie au mur, et je serai là pour travailler, comme un roi de l'art! A la fois séparé et rapproché de vous. Ce pauvre hangar! nous avons eu tort jusqu'ici de le délaisser, de ne lui donner rien de notre vie de famille, pas un rayon, pas une bouffée de notre chaleur. [illegible]

Ce fut accepté avec enthousiasme. [illegible]

[illegible] des Yeux!—Que venait faire ici Gœthe! Ainsi, à la première occasion, éclaircissons ce point, et jusque-là, que notre mot d'ordre soit: —Marthe aime-t-elle ou n'aime-t-elle pas Pierre?

Natalis, dans sa haute prévoyance, n'oubliait qu'une chose: c'est que peut-être cette curiosité même était un autre péril.

Pendant quinze jours, il fut tout occupé de son installation. Il revit aussi ses maîtres, ses camarades, ses amis, et, en première ligne, Dallay, qui, pour l'heure, apprenait l'anglais et la tenue des livres en partie double, et s'embrouillait dans les beautés de Shakspeare et celles du Grand-Livre et du Compte-Courant.

Cet actif Daniel trouvait encore le temps de venir souvent passer la soirée dans la famille Aubry. Il témoignait à Marthe un affectueux et respectueux empressement; mais il avait incessamment avec Marie des escarmouches [illegible] où ils se disaient tous deux toutes leurs vérités. Il était convenu qu'ils se détestaient. Seulement, c'étaient des ennemis bien faits l'un pour l'autre, et ils semblaient aimer beaucoup à se haïr.

Un jour de la fin du mois,—comme Natalis rentrait, et gagnait par le jardin son pavillon enfin restauré,—de la fenêtre du premier, une voix bien connue l'appela:

—Natalis! Natalis! monte donc pour quelques minutes auprès de moi. Tout le monde est sorti, et j'ai à te dire un grand secret et à te demander un grand service.

—J'y vais, Marthe!—Voici peut-être le moment, se dit-il. Du courage et du sang-froid!

Il fut bientôt dans le petit salon du premier. Marthe, qui brodait près de la fenêtre, lui montra une chaise à côté de la sienne.

—Voici ce dont il s'agit, Natalis, dit-elle: C'est dans un mois la fête de Pierre. Notre mère doit lui faire cadeau d'un gilet, Marie lui brode des pantoufles; moi, je n'ai à lui offrir que ces bouts de cravate; mais, si tu veux, Natalis, nous lui préparerons à nous deux la surprise la meilleure: nous lui donnerons mon portrait. As-tu le temps, Natalis, de faire très vite et très mystérieusement un dessin d'après ta vilaine belle-sœur?

—Je crois bien! et ce sera l'affaire de quelques heures.

—Eh bien! la semaine prochaine, ma mère et Marie doivent sortir ensemble pour des emplettes; nous serons seuls à la maison; je t'aurai averti la veille, et je poserai de mon mieux.

—C'est dit, Marthe!

—Va-t-il être content, ce bon Pierre! s'écria-t-elle en battant des mains.

—Ce bon Pierre! répéta Natalis.—Et tout à coup, après un silence:—Tu l'aimes bien, sœur, n'est-ce pas?

—Oui, frère, d'une amitié reconnaissante et profonde! répondit Marthe sans hésiter. Il m'a choisie, moi pauvre; il m'a aimée, moi orpheline. Comment aurais-je le cœur de lui refuser mon dévoûment?

—Bien, Marthe! Alors tu l'as accepté pour mari avec joie?

—Mon Dieu! Natalis, dans les commencemens, je n'étais pas autant portée vers lui, je te l'avoue. Il ne faut pas m'en vouloir, je ne raisonnais pas, c'était presque le lendemain de la mort de ma tante; je ne connaissais pas Pierre; je comptais qu'il avait presque le double de mon âge. Enfin.... Mais tu vas me gronder ou te moquer de moi, si je te dis cela?

—Non! non! ne me cache rien! s'écria l'étrange confesseur.

—Eh bien! j'avais peur, dit Marthe. C'est absurde, c'est ridicule, mais mon mariage me faisait l'effet comme de ma mort. Je calculais les jours qui me séparaient des noces, et je me disais: Encore huit jours à vivre! encore six jours!—Et, la nuit, je me réveillais toute pleurante, et criant:—Mon Dieu! mon Dieu! mourir si jeune!

Natalis se tut et hésita une minute, comme s'il eût entrevu enfin les risques du fatal interrogatoire, et cependant il reprit, sans son effort:

—Mais à présent, Marthe, tu aimes Pierre, et tu es heureuse...... sans mélange?

—Je suis heureuse, frère. Mais est-ce la croyance, dis, qu'on peut jamais être heureux sans mélange? C'est des rêveries cela. Il y a toujours des moments pénibles. Pierre est quelquefois brusque sans s'en apercevoir, je suis quelquefois chagrine sans savoir pourquoi. [illegible] me semble qu'il ne me comprend pas bien. Il lui arrive de rire quand j'ai envie de pleurer. Mais, au fond, je sens qu'il est mon meilleur ami, et je suis heureuse.

—Allons! tant mieux! tant mieux! dit Natalis d'une voix troublée. Mais je te quitte, Marthe; j'ai peur que notre mère et Marie ne rentrent et il ne faut pas qu'elles soupçonnent notre complot.

Il avait hâte d'être seul. Il courut s'enfermer dans son atelier, et, se jetant sur son divan:

—Elle ne l'aime pas! s'écria-t-il, elle ne l'aime pas d'amour au moins! [illegible] Allons! sondons [illegible] ce que j'y lis et que j'y trouve à cette idée! De l'effroi.—Et puis?—Du remords.—Et puis?—Ah!—Ah! malheureux! et puis de la joie! Cruelle joie du mal d'autrui!—Mais que prouve-t-elle cette joie? [illegible] que je suis amoureux, [illegible] misère! que je suis homme!—Et Marthe! Elle n'a pour Pierre que de la reconnaissance et de l'amitié, c'est certain! Mais pour moi que ressent-elle? En sais-je quelque chose?—Et pourtant elle m'ouvre son cœur avec l'adorable innocence d'Agnès devant Horace. Et que suis-je moi-même, sinon un Horace fatal et épouvanté! Ah! l'*Ecole des Femmes* pourrait faire aussi une terrible tragédie!...—(Après Gœthe, Molière!)—Mais pourquoi être allé si loin, et pourquoi n'être pas allé plus loin! Il est trop tard maintenant pour reculer. Allons! le jour où Marthe posera pour ce croquis, j'irai jusqu'au bout, je la questionnerai sur moi-même. En sachant le sentiment que je lui inspire, je saurai celui que j'éprouve. Et alors, si je surprends trace de la terrible passion dans nos deux âmes, je pourrai encore la combattre, et, s'il le faut, je saurai la fuir.

Comme le laboureur tourmente la terre et la plonge sous le fer, Natalis tourmentait son amour. [illegible] le pleurer après.

Vers le milieu du mois de juin, dans l'atelier du pavillon, Marthe assise dans un vieux fauteuil de chêne, posait devant Natalis établi, le crayon à la main, sur une chaise basse à quatre pas d'elle.

Ils gardaient le silence, mais leurs yeux ne laissaient à chaque instant leurs âmes. Contemplation pleine d'écueils! Était-ce impunément que Natalis pouvait étudier et caresser du regard ces lignes délicates et fines, ces teintes pures et charmantes, tous les détails de cette beauté choisie? Était-ce impunément qu'il avait à trouver, à exprimer dans les traits et l'attitude, cette âme gracieuse, ces sentiments purs,—la bonté, l'innocence, la mélancolie,—un ange, un enfant, une femme?

Trois heures passèrent ainsi, le dessin s'achevait, et Natalis n'avait pas trouvé la force de prononcer les mots décisifs qui devaient lui ouvrir, redoutable *Sésame*, les secrets de leurs destinées.

Il posa ses crayons, se leva et dit:

—Voilà qui est à peu près fait.

—Voyons! s'écria Marthe.

Natalis lui remit le croquis et s'assit à ses pieds sur un coussin, la tête tournée vers elle et la regardant, tandis qu'elle regardait le portrait.

—Oh! dit-elle charmée, c'est bien mieux que moi, Natalis! C'est moi, et puis je ne sais pas quoi de plus: ton amitié ou ta pensée.

—Enfant! on ne se connaît guère soi-même! Moi je ne t'ai certainement pas rendue telle que je te vois.

—Vraiment? Eh bien! tu m'apprends à moi même, dit-elle naïvement.

—C'est souvent ainsi.—Et toi, Marthe, dis moi, toi, comment me vois-tu?

—Ah! je ne saurais pas exprimer cela, répondit-elle. Je t'admire, voilà tout. Tu me parais comme un être supérieur à moi. Je suis obligée d'élever mon esprit tout comme mes yeux quand je te regarde, et cela me plaît.—En même temps, j'ai confiance; je te crois bon et tendre; je n'ai pas honte de mon infériorité devant toi, je sens que tu lis en moi les choses que je ne sais pas dire. Enfin, quoi! j'étais née ta sœur, et tu es mon frère!

—Non pas ton meilleur ami pourtant. Car tu disais l'autre jour que c'était Pierre.

—Oh! quel malheur que les mots me manquent!—Ecoute, il est le meilleur ami de ma vie, toi de mon cœur.

Natalis l'écoutait éperdu, palpitant à ses pieds.... Mais, elle, demeurait tranquille et sereine et elle gardait toute sa présence d'esprit.

—Mon Dieu! voilà Marie dans le jardin! dit-elle.

Ce fut sans aucun trouble qu'elle cacha vivement l'esquisse, mit un baiser fraternel sur les cheveux de Natalis, et sortit pour empêcher Marie d'entrer.

—Eh bien! voyons, m'aime-t-elle? se demanda Natalis quand il redevint maître de lui. Oui, elle m'aime, mais est-ce d'amour? Ah! je le sais moins que jamais. Et elle le sait moins que moi encore. Elle me le dit, mais en me nommant son frère. Elle brûle et reste froide. O mal du bien! corruption de la vertu! Il faut pourtant que je sache ce qu'il en est, il le faut! Je veux dire à cet ange de perdition, je veux lui apprendre, je veux qu'elle lise quelque peu en caractères [illegible]: On peut aimer sans le savoir! on peut aimer celui qu'on appelle un frère!...

Tout à coup, frappé d'une idée, il courut aux quelques livres dépareillés qui formaient sa bibliothèque; il en feuilleta un d'une main convulsive, et trouva et lut dans *Hamlet* la splendide scène où le fils du roi assassiné fait représenter sur le théâtre de la cour, en présence du meurtrier [illegible], le drame de son propre crime.

Après Molière, Shakspeare!

Natalis jeta le volume, en ouvrit un autre, la *Divine Comédie*, et chercha dans l'*Enfer* l'épisode de Françoise de Rimini.

—C'est cela! se dit-il, après avoir lu.

Il marqua du signet la page et laissa le volume sur sa table.

Après Shakspeare, Dante. Les auteurs de l'amoureux lettré étaient du moins d'un bon choix.

Pierre, le jour de sa fête, fut ravi par la surprise du portrait de sa femme. Il le montrait [illegible] à M. Giboureau, qui maintenant ne [illegible]

[illegible]

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

Transmises à l'Abeille.

ARRIVÉE DU [illegible]

Nouvelles d'E[illegible]

Coton [illegible]

New-York, 4 janvier, 3 heures du soir.—Le steamer *Canada*, de la ligne Cunard, est arrivé aujourd'hui à Halifax, avec des dates de Liverpool du 24 décembre, c'est à dire d'une semaine plus récentes que celles de l'*Africa*.

Voici le sommaire des avis commerciaux:

Marché de Liverpool.

Liverpool, 24 décembre.—Depuis le 17 courant, époque du départ de l'*Africa*, [illegible] Les ventes de la semaine ont été de 45,000 balles, dont 6000 prises par la spéculation et 3000 pour l'exportation. Le marché s'est clos aux cours suivants:—Fair Orléans 6 3/4, middling Orléans 5 3/4; fair Uplands 6 3/8 et middling Uplands 5 1/8 d. la livre.

La demande de farine [illegible] pendant la semaine [illegible]. Les cours de [illegible] farine de l'Ouest 37 s. [illegible]. Le maïs a été en faveur à 44 s. pour le jaune et 45 s. le quartier, pour le blanc. [illegible] marché 56 s. les 100 livres.

Marché Monétaire.—Le marché monétaire de Londres est toujours resserré; les consolidés sont tombés à 92 7/8. Les transactions sur les fonds des Etats-Unis ont été limitées.

Lettres par le Canada.—Le *Canada* sera de nouveau [illegible] jeudi, 5 courant, à Boston, et les lettres pour le Sud seront expédiées le même jour.

La Farine s'est vendue aujourd'hui 4 courant, à New-York $7.78 [illegible]. Les [illegible] n'ont pas varié.

Nouvelles par le Canada.

AFFAIRES D'ORIENT.

Les Flottes françaises et anglaises dans la mer Noire.

Probabilité d'une Guerre

Entre la Russie et les Puissances occidentales.

Nouveau combat dans la mer Noire.

DUEL ENTRE UN MINISTRE AMÉRICAIN ET UN MINISTRE FRANÇAIS.

New-York, 4 janvier.

Voici les principales nouvelles apportées par le steamer *Canada*:

Mouvement des flottes combinées.—Les flottes française, anglaise et turque sont entrées dans la Mer Noire le 10 décembre. On pensait qu'elles devaient se diriger sur Sébastopol. Trois vaisseaux de chaque escadre resteront comme garde-navale de Constantinople.

Cette mesure a produit une sensation en Europe, et l'on attend avec anxiété le résultat de ce mouvement, le Czar ayant souvent déclaré qu'il considérerait comme une déclaration de guerre l'entrée de ces flottes dans la Mer Noire. Il est à croire que par suite du [illegible] des flottes, les ministres russes à Paris et à Londres demanderont immédiatement leurs passeports.

Attaque sur Kalafat.—Les Russes ont attaqué Kalafat le 4 décembre, mais ont été repoussés avec une grande perte; celle des Turcs a été également forte.

Autre attaque sur mer.—Deux steamers russes et quelques bombardières ont été attaqués à Matchin le 13 décembre, [illegible] les résultats.

Russie et Perse.—Il paraît que le Shah de Perse a été porté à déclarer la guerre à la Turquie par la promesse positive de l'empereur de Russie de faire l'abandon de la dette que lui doit la Perse, et de rétrocéder à ce dernier le territoire que réclamait le Shah. [illegible] Le Shah de Perse s'est engagé à placer 30,000 hommes à la disposition du Czar.

[illegible]—On n'avait pas de nouvelles plus récentes d'Asie à l'égard des mouvements des armées qui s'y trouvent. D'après quelques indices on avait lieu de craindre qu'elles ne fussent pas très favorables aux Turcs.

Exportation des grains.—La Porte ottomane a prohibé l'exportation des grains de tous les ports de la Turquie.

Angleterre.—La vacance occasionnée au cabinet anglais, par la résignation de lord Palmerston, n'avait pas encore été remplie.

Tempêtes sur les côtes d'Irlande.—Plusieurs navires ont [illegible] sur les côtes de l'Irlande. Le *Niagara* [illegible] s'est jeté à la côte à Waxford; il avait cent cinquante passagers à bord, mais ils ont été tous sauvés, ainsi que la cargaison.

Duels entre M. Soulé et M. Turgot, et entre le jeune Soulé et le duc d'Albe.—Un duel a eu lieu à Madrid, entre M. Soulé, ministre américain, et le marquis de Turgot, ministre français, et un autre entre M. Soulé fils et le duc d'Albe. Ces deux [illegible] n'ont eu aucun résultat fâcheux.

Rivière de l'Ohio.

Cincinnati, 4 janvier.—La rivière est stationnaire et il fait chaud. La farine se vend [illegible] $5 [illegible].

Louisville, 4 janvier.—Le temps est très doux [illegible] la navigation ne sera libre qu'à [illegible]. Cependant, on dit qu'au bas de [illegible] la rivière le dégel a eu lieu.

Les propriétés du CHERRY AMOMIN EXPECTORANT de STABLER et du [illegible] DIARRHÉE [illegible]

Prix—50 centins la bouteille ou six bouteilles pour $2.50.

REVALENTA ARABICA,
De Barry Du Barry & Co., à Londres.
Certificat du célèbre docteur Rudolph Wurzer.
Bonn, 19 juillet 1852.
Cette farine, légère et agréable, est le meilleur des aliments [illegible] Seul Dépôt pour l'Etat de la Louisiane, chez F. F. DUCOMUS, No 39, rue de Chartres, N. O. Et chez Z. GERMAN, No 137, rue Royale.

Vente de Couvertures Françaises, "Granier's", avariées, Marchandises Sèches et Cigares.
L'attention des acheteurs est appelée à la vente de couvertures françaises "Granier's", avariées, marchandises sèches et cigares, qui aura lieu aujourd'hui, 5 janvier 1854, à 10 heures, au magasin d'encan de H. Peychaud & Co, No 38, rue de la Vieille-Levée, entre Bienville et Conti.

Ventes par MM. Beard & May.
[illegible]

Le navire LOUISA BLISS, capitaine Hyler, venant de Bordeaux, est en déchargement dans le second district. [illegible] BOYER FRÈRES, V. BENQUET & Co, Enc. Moreau et Mandeville.

ENFANT PERDU. [illegible] du nom de FRANÇOIS, [illegible] Conti. 5janv—2

AVIS. La Société existant entre les soussignés étant expirée par limitation [illegible] Notre sieur GUSTAVE FOREZ demeure chargé de la liquidation. GUSTAVE FOREZ, LÉON GIRARD. Nlle Orléans, le 2 janvier 1854. 4janv

A VENDRE. UNE EPICERIE bien achalandée [illegible]

[illegible]

Sociedad de Beneficencia [illegible]. Los Miembros de esta Sociedad se reunirán en Asamblea general el Domingo próximo dia 8 del corriente, á las cuatro en punto de la tarde, en la residencia del Socio Don Guillermo Fortun, esquina á las calles Bons Enfans y Champs Elysées, para tratar de asuntos interesantes á la misma. Por órden del 1ro Vice-Presidente. J. T. VALLS, Secretario.

[illegible] J'ai pris pour associé mon [illegible]. J. MACOU. [illegible] même genre d'affaires sous la raison de MACOU FRÈRES. Nouvelle-Orléans, le 5 janvier 1854. 5jan—3f

R. R. R. MALADIES CONTAGIEUSES. [illegible] Radway's Ready Relief [illegible] JOHN WRIGHT & CO, 151, rue de Chartres, agent [illegible]. Le Dr John Radway passera quelques jours au No 151, rue de Chartres, où l'on peut venir le consulter.

Café à vendre. Un café établi connu sous le nom de NAT[illegible], à l'encoignure Poydras et Magasin-Levée, avec un bail de 2 ans et privilège. S'adresser à MAILLOT & COLARD, 12 rue Crossman.

En débarquement du Mount Washington et autres et à vendre par les soussignés: 100 barriques vin rouge bon ordinaire pour familles; 50 du Château Margaux de 1re qualité; 1200 caisses St-Julien et Pauillac Médoc; 20 do Château Margaux, 12 bouteilles; 20 do Haut Sauterne, do do; 20 do pruneaux en paniers grands flacons; 30 quarts et huitièmes Cognac St-Brice. J LANATA, 11, Jefferson, 12, rue Toulouse.

En débarquement du brick Ellis, venant de Marseille: 50 barriques vin de Bergasse; 100 quarts vin de Madère; 50 quarts do do 1re qualité. A vendre par J LANATA 11, Jefferson, 12, Toulouse.

En débarquement du G. Patten, venant du Havre: 250 caisses véritable absinthe suisse, diverses marques; 30 caisses contenant chacune 12 fromages d'Allemagne. A vendre par J LANATA, 11, Jefferson, 12, Toulouse.

CIGARES de la Havane—120,000 cigares de la Havane, venant d'arriver par la goélette Edwin Dorsey, comprenant un magnifique assortiment de Regalias, Londres, Prensados, etc., etc., des meilleures marques, telles que: Washington, Henry Clay, Franklin Pierce, Cazador, Giralda, Havre, etc. etc. A vendre par J M CABALLERO, 30, Vieille Levée, entre Dumaine et Bienville. 5jan

CIGARES de la Havane—105,000 en débarquement de la goélette Edwin Dorsey, à vendre par B VALLS, 73 rue des Magasins. 5jan

CIGARETTES—5 tarils en débarquement de la goélette Edwin Dorsey, à vendre par B VALLS, 73 rue des Magasins. 5jan

En débarquement du navire Louisa Bliss, venant de Bordeaux: 160 barriques vin rouge; 300 caisses vin rouge, à vendre par Fco DE FUENTES & Co, 22, Vieille Levée. 5jan—6

REÇU par le navire Mount Washington, venant de Bordeaux, à vendre par les soussignés: 36 barils vinaigre de vin blanc; 16 barriques vin rouge; 216 caisses vin rouge. Fco DE FUENTES & Co, 22 Vieille Levée. 5jan—6

TOUJOURS en magasin—Un fort approvisionnement de véritable CHAMPAGNE de la veuve Clicquot Ponsardin, à vendre par Fco DE FUENTES & Co, 22, Vieille Levée. 5jan—1m

VIN rouge et vin blanc de Bordeaux—100 barriques vin rouge bon ordinaire, pour familles; 1300 caisses vin rouge do; [illegible] En magasin et à vendre par Fco DE FUENTES & Co, 22, Vieille Levée.

VIN de champagne—100 paniers champagne de [illegible]; 40 paniers champagne de [illegible], en 1/2 bout.; do do De Venoge & Co. En magasin et à vendre par Fco DE FUENTES & Co, 22, Vieille Levée. 5jan—6

DIVERS—25 caisses fraises au jus, 50 caisses huile d'olive de Flaguiol, [illegible] 14 do vin muscat; 25 do liqueurs assorties; 10 do moutarde française; 5 balles salsepareille de Tampico; 14 balles tabac en feuilles du Mexique; 25 barils de Xérès; 21 do de vin de Madère; 800 dames-jeannes françaises de 5 gallons; 15 caisses salaisons françaises; 30,000 verres de la Havane. En magasin et à vendre par Fco DE FUENTES & Co, 22, Vieille Levée. 5janv—6

EAU DE VIE—4 quarts pipes eau-de-vie R. R. de preuve, 10 do do de Pereyra, en magasin et à vendre par Fco DE FUENTES & Co, 22, Vieille Levée. 5janv—6

A VENDRE—Un petit mulâtre créole orphelin âgé de 3 ans, pleinement garanti sous tous les rapports. S'adresser au No 58, rue de la Douane. 5 janv J B DERBEY

CAFÉ de la Havane—600 sacs café en première qualité, en débarquement des goélettes Alice et Montague, venant de la Havane, à vendre par R. CAHUZAC & Co, 30, Vieille Levée. 5 janv

SUCRE de la Havane—415 caisses sucre blanc et jaune, en débarquement des goélettes Alice et Montague, venant de la Havane, à vendre par R CAHUZAC & Co, 30, Vieille Levée. 5 janv

TABAC en feuilles—47 balles en débarquement de la goélette Alice, venant de la Havane, à vendre par R CAHUZAC & Co, 30, Vieille Levée. 5 janv

SUCRE de la Havane—1300 caisses sucre blanc brut et jaune, en magasin et à vendre par R CAHUZAC & Co, 30, Vieille Levée. 5 janv

EN débarquement du navire Louisa Bliss, venant de Bordeaux: 380 barriques vin rouge, bon pour familles, et à vendre par BOYER FRÈRES, V BENQUET & Co, enc. Moreau et Mandeville. 4 jan

PORCELAINE—En débarquement du navire Louisa Bliss, de Bordeaux—17 caisses porcelaine blanche consistant en plats, assiettes, soupières, &c &c, à vendre par LANATA, GANDOLFO & Co, 9, et 10 Jefferson. 4 janv

EN magasin—100 caisses vin muscat Delestang, 100 caisses do do Jourdan Rive & Co; 50 do muscat Aubaldy; 100 caisses vin rouge de 24/12 bout. St Julien, 200 do do 12 do do; 100 do Vermouth Noilly; 100 do Absinthe, guignolet, kirsch et marasquin, à vendre par LANATA, GANDOLFO & Co, 9 et 10 Jefferson. 4 janv

VINS, Huiles, &c—100 barriques vin rouge bon ordinaire; 20 do do do St Emilion; 50 pipes vin de Catalogne; 200 paniers huile Bengalupy, 24 onces; 200 do do M. Sue, do; 200 caisses do do do; 200 paniers do do do extra; 15 barils vin Malaga sec; 20 kegs do doux, très vieux; 20 caisses eau-verte; 100 caisses vin Chateau Belair. A vendre par LANATA, GANDOLFO & Co. 4 janv

GRUYÈRE, &c—2 boucauts gruyère suisse, 30 caisses fromages tête de maure; en débarquement du navire G J Patten, du Havre, et à vendre par LANATA, GANDOLFO & Co, 9 et 10 Jefferson. 4 janv

FRUITS au jus—100 caisses Pessau de Nantes, 75 do Tryssonneau de Bordeaux; En débarquement du navire Louisa Bliss, de Bordeaux et à vendre par J B PREAU & Co, 30 et 32, Gravier. 4 janv

CHAMPAGNE—100 paniers Comte de Montbrun, bouteilles et 1/2 do en débarquement du navire C. Patten, du Havre et à vendre par J B PREAU & Co, 31 et 33 Gravier. 4 janv

CHANDELLES de l'Etoile—600 caisses à vendre par E J HART & Co, 79, rue Tchoupitoulas. 4 jan

LANGUES DE BŒUF—25 caisses à vendre par E J HART & Co, 79, Tchoupitoulas. 4 jan

EAUX PEINTES—300 douzaines à vendre par E J HART & Co, 79, Tchoupitoulas. 4 jan

BEURRE GOSHEN—75 firquins à vendre par E J HART & Co, 79, Tchoupitoulas. 4 jan

CAFÉ HAVANE—250 sacs à vendre par E J HART & Co, 79, Tchoupitoulas. 4 jan

RIZ—150 tierçons à vendre par E J HART & Co, 79, Tchoupitoulas. 4 jan

EN débarquement du navire Louisa Bliss, venant de Bordeaux; 200 barriques de vin rouge; 1000 caisses vin de St-Julien, à vendre par E. LONGUE & GRATIAA, No 30, rue de la Douane. 4 janv

SARDINES et Fraises [illegible] 10 caisses de 100 [illegible] de boîtes sardines de Deffes Jeune [illegible] LONGUE & GRATIAA. [illegible]

Marque S W [illegible], venant de Cadix. BOUCHONS—[illegible]

AVIS. J. EUGÈNE TOURNÉ, Plombier et Ferblantier, [illegible] No 95, rue Commune, [illegible] 3janv—1m

Marchandises sèches du dernier genre.
Madame Schell,
152 RUE DU CANAL 152.
Entre Bourbon et Dauphine.
A REÇU par les derniers arrivages d'Europe un fort approvisionnement de marchandises du dernier goût parisien: CHAPEAUX, pour dames et enfants; CASQUETTES pour dames et enfants; BONNETS, avec plumes et fleurs; COIFFURES et VOILES pour mariées; FLEURS artificielles, Manteaux et Mantelets; PELERINES, Talmas, broderies; GANTS, garnitures en velours, etc. MADAME SCHELL invite respectueusement les dames de la Nlle Orléans à venir examiner son nouvel assortiment dont le genre et la qualité ne sauraient être égalés et qu'elle vendra à meilleur marché que dans aucun autre magasin de la Nlle-Orléans. Manteaux faits à vente. Chapeaux nettoyés et garnis. 4 janv—2m

Banque des Citoyens de la Louisiane. Nlle-Orléans, 4 janvier 1854. AVIS est par le présent donné aux Actionnaires que l'élection annuelle de cinq directeurs aura lieu, au bureau de la Banque, lundi, le 6 février prochain, entre dix heures du matin et deux heures de l'après-midi. EUG. ROUSSEAU. 5janv

ASSURANCE. *Succursale de l'agence d'assurance C. C. Lathrop, No 96, rue du Camp,* No 178, RUE ROYALE. LE soussigné ayant été nommé agent pour le Deuxième District, est prêt à assurer contre les pertes ou avaries occasionnées par le FEU, et contre les risques sur la mer et les rivières. Assurance sur la vie des personnes BLANCHES et DE COULEUR. CHAS. F. DE ARMAS, Bureau de De Armas & Leyton. 3jan—178 rue Royale, entre St-Pierre et Toulouse.

Ancienne Banque de l'Union de la Louisiane. Nouvelle Orléans, 30 décembre 1853. A UNE assemblée de la Direction qui a eu lieu ce jour, un dividende de cinq piastres par action a été déclaré sur l'actif payable aux actionnaires après le 1er février prochain à la Nouvelle Banque, No 121, rue du Canal. Par ordre de la direction. GEO. A. FRERET, Caissier. 3janv

Banque de l'Union de la Louisiane. NOUVELLE-ORLÉANS, 31 décembre 1853. DES paiements seront dus par les actionnaires de cette institution, de: $25 par action le 10 janvier prochain et de $25 [illegible] le 10 février. A la maison de banque, No 121, rue du Canal. Les actionnaires ayant des dividendes à recevoir de l'ancienne banque peuvent faire le premier paiement ou les deux au moyen d'un ordre en faveur de cette banque pour le montant de ces dividendes. P. M. WOOD, Caissier. 3 janv—3pe jusq. 12 fev

Agence de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Soleil. Nouvelle Orléans, 2 janvier 1854. LES livres nécessaires ayant été reçus, cette agence est prête à payer le reste des certificats de primes émis en 1850, et trente-six pour cent sur ceux émis en 1851. L. MATTHEWS, Agent. 3janv

A VENDRE. DEUX MAISONS hautes, en briques et à trois étages, ayant chacune cour, cuisine haute et chambres à domestiques, et situées rue Esplanade, entre Moreau et Casacalvo. On vendrait indifféremment soit l'une ou l'autre maison. Pour plus amples détails et pour les conditions, s'adresser à CHARLES CAVAROC, 30 rue Bienville. 30nov—1m

Succession de François [illegible]. AVIS est donné aux créanciers de cette succession de présenter leurs réclamations, et les personnes qui doivent à la succession sont priées de venir payer à Jean Brutus, No 9, rue Bienville ou à Fred. Buisson, avocat, No 57, rue St. Pierre. 29 déc—3f en 10 j

Abonnements pour 1854 à toutes les Publications Françaises Chez VICTOR HEBERT & Co., 149, RUE DE CHARTRES. —SAVOIR:— LITTÉRATURE ET ARTS. ILLUSTRATION.—Revue des Deux Mondes.—Revue de Paris—Musée des Familles.—Echo des Feuilletons.—Magasin Pittoresque.—Journal des Connaissances Utiles.—L'Artiste.—Le Journal pour Rire—Conseiller des Enfants.—Journal des Mères et des Enfants, etc., etc. MODES. Modes Parisiennes.—Moniteur de la Mode.—Petit Courrier des Dames.—Moniteur des Demoiselles.—Conseiller des Dames et des Demoiselles.—Magasin des Demoiselles, etc., etc. *Journal des Tailleurs.* MÉDECINE—PHARMACIE ET SCIENCES DIVERSES. Chimie Médicale.—Union Médicale.—Connaissances Médico-Chirurgicales.—Bulletin de Thérapeutique.—Gazette Médicale.—Archives Générales de Médecine.—Abeille Médicale. SANTÉ UNIVERSELLE. Recueil de Médecine Vétérinaire.—Bulletin de l'Académie de Médecine.—Cosmos.—Revue Encyclopédique—L'Institut, Journal des Savants, etc. Journaux quotidiens français. VICTOR HEBERT & Co., 3 janv 149, rue de Chartres.

Dernières Limites du BON MARCHÉ: MUSIQUE ancienne et moderne; 3 à 4 morceaux pour 5 cents! PANORAMA MUSICAL Et Encyclopédie Musicale, Editée à Paris. Dépôt chez A PAYA & Co, 3 janv—10t 56, rue Chartres.

A. PAYA & Co. Ont déballé aujourd'hui un envoi de Brochures illustrées. PUBLICATIONS ANCIENNES ET NOUVELLES De tous les Editeurs de Paris. 56, RUE DE CHARTRES 56. 3janv—10

PERDU—UN BILLET daté du 21 décembre 1853 pour $576 30/100 à 60 jours de vue, fait par C. Carrère, à l'ordre de [illegible], endossé par Wm Armstrong, le payement étant arrêté, s'il est trouvé on est prié de le remettre au No 30, Vieille Levée. 3jav—3t

TROUVÉ, une JUMENT, à poil rouge, [illegible] ferrée aux quatre pieds, petite étoile au front, marquée de la selle sur le garrot. Le propriétaire peut s'adresser au Dr P. Dumont, à Alger, rive droite du fleuve. 3janv—3t

A VENDRE—UNE NÉGRESSE CRÉOLE, âgée de 22 ans, parfaite blanchisseuse et repasseuse, et excellente cuisinière de famille. Bien recommandée sous tous les rapports et pleinement garantie des vices et maladies prévus par la loi. S'adresser au No 56, rue de la Douane. 3janv J B. DERBY.

INDIGO—60 surons indigo de Guatimala, à vendre par P CUSACHS, encoignure Royale et St-Philippe. 3 jan

SERINGUES Françaises—15 douzaines venant d'être reçues, à vendre par P CUSACHS, enc. Royale et St-Philippe. 3 jan

AMANDES—104 paniers de Malaga, à vendre par P CUSACHS, enc. Royale et St-Philippe. 3 jan

GRAINE de Moutarde—3000 livres de moutarde noire, à vendre par P CUSACHS, enc. Royale et St-Philippe. 3 jan

GRAINE de Lin—5000 livres graines fraîches, à vendre par P CUSACHS, enc. Royale et St-Philippe. 3 jan

24 BARRIQUES vin rouge St-Estèphe; 20 demi do do; 30 do vin blanc Sauterne; 30 huitièmes eau de vie de preuve St-Georges; 15 quarts do do do Rochelle; 10 huitièmes do do J. Gleaner & Co; 25 caisses fruits au jus assortis; 25 do à l'eau de vie assortis; 25 do 12 bouteilles vin rouge St-Pierre; 24 do 12 do do Branne Mouton; 23 do 12 do do Lafite; 10 barils vieux Cognac Exshaw 1825; 10 caisses 12 bouteilles absinthe supérieure Marie Brigard & Roger; 6 do 12 do liqueurs assorties do. En débarquement du navire Louisa Bliss, de Bordeaux, et à vendre par V & E MAIGNAN, 3jan 85 et 87 rue St-Louis.

EN débarquement du navire Louisa Bliss, venant de Bordeaux: 70 barriques vin rouge bon ordinaire, 45 barils vin blanc Haut Sauterne, 50 quarts de pipes cognac Edmond Jaulin. A vendre par X. LAMBERT, 3jan 62, rue des Magasins.

PRUNES en pots—50 caisses prunes en débarquement du navire Mount Washington, de Bordeaux et à vendre par J & J TARDOS, 31, Vieille Levée. 3janv

VIN en barriques—55 barriques vin St Estèphe, en débarquement du navire Mount Washington, de Bordeaux, à vendre par J & J TARDOS, 31, Vieille Levée. 3janv

VIN en barriques—200 barriques de Estèphe, 200 do vin de [illegible], sous les clés de la douane, ayant droit au drawback et à vendre par J & J TARDOS, 31, Vieille Levée. 3janv

CITRONS—800 caisses citrons à vendre par J & J TARDOS, 31, Vieille Levée. 3janv

PORTO—19 demi et 325 quarts Porto doux et sec à vendre par J & J TARDOS, 31, Vieille Levée. 3janv

EN débarquement du navire Louisa Bliss, de Bordeaux: [illegible] eau de vie Raynal et [illegible]; 25 barriques vin rouge St-Emilion; [illegible]. A vendre par EUG ROCHEREAU & CO, 17—19, rue St-Louis. 2janv

VIN de Champagne—60 paniers vin de Champagne Ruinart Père & Fils, bouteilles et demi-bouteilles; 45 do do Krug & Co, do do. A vendre par EUG ROCHEREAU & CO, 17—19, rue St-Louis.

NOUS offrons de vendre à l'amiable plusieurs bons [illegible] J A BEARD & MAY. 29 déc

LE soussigné vend des Actions de la Compagnie d'Assurance d'Orléans et de la Compagnie des Water Works. Il désire acheter des actions de la Compagnie d'Assurance des [illegible]. Gus. GOTTSCHALK, courtier, No 26, rue de la Commune. 14 déc

Certificats de [illegible]. [illegible] Gus. GOTTSCHALK, Courtier. 14 déc

PRÊT sur hypothèque [illegible] Gus. GOTTSCHALK, courtier. [illegible]

[illegible]

Cèdre espagnol, etc. etc. VIENT d'être reçu par le brick Telegraph, venant de Honduras: 60 pièces de cèdre espagnol, à vendre par pièce ou en bloc [illegible], aux MOULINS MARIPOSA, Nos 14 et 16, rue St Joseph. HENRY T. SHERMAN. Marchand d'acajou, noyer, merisier, pin blanc [illegible] et toutes sortes de bois [illegible] pour la vente de machines pour le bois. 30 déc—5

Marchandises sèches anglaises pour les marchés du Mexique. REÇU, diverses factures des marchandises suivantes: Imprimés, calicots imprimés, lianes et mousselines imprimées, coutil blanc, fantaisie, coton et toile, coton en pelotes et bobines, grands châles, coutils imprimés, robes mousselines et laines, mouchoirs Madras, batiste rayée, platilles, créas, britanias et estopilles. —Aussi:— Un assortiment général de marchandises en toile d'Irlande et d'Ecosse, de tous genres, et choisis expressément pour le principe. A vendre à des conditions avantageuses par O. B. GRAHAM, 31 déc—12f 6, rue Gravier.

A VENDRE. UNE PORTION DE TERRE située sur la rive droite du fleuve Mississipi, en face de la ligne droite de Carrollton, comme aussi nommée "Nine mile Point." Cette portion de terre a, sur le fleuve, une façade d'environ 1 arpent trois quarts, et comprise la batture, sur une profondeur de 80 arpents. La terre est haute et très fertile; l'on pourrait y établir avec avantage, un jardin, une ferme et une grande vacherie. Il y a sur la propriété, une grande maison en bois, des cabanes à nègres, grange, écurie, remise, poulailler, &c. Pour les conditions s'adresser au soussigné sur les lieux, ou à la Presse à coton d'Orléans. M. R. MAY. 31 déc—6

NOUS désirons louer un bon nègre de 18 à 20 ans pour les travaux de notre magasin—il est nécessaire qu'il connaisse la ville. DUNTZE & IKEN, 31 déc Enc. Royale et Conti

PRUNES SÈCHES—En débarquement du navire Mount Washington, de Bordeaux: 20 caisses de prunes de bonne qualité, en jarres de différentes grandeurs, à vendre par DUNTZE & IKEN, 31 déc enc. Royale et Conti

VIN rouge en caisses—150 caisses de vin rouge supérieur, en débarquement du navire Mount Washington, de Bordeaux, à vendre par DUNTZE & IKEN, 31 déc enc. Royale et Conti

VIN DU RHIN—20 caisses de Johannisberger, 20 caisses de Marcobrunner. Un article bien apprécié, reçu par le navire New-England, de Brême, à vendre par DUNTZE & IKEN, 31 déc encoignure Royale et Conti

FROMAGE DE LIMBOURG—100 boîtes reçues par le navire New England, de Brême, à vendre par DUNTZE & IKEN, 31 déc encoignure Royale et Conti

CAFÉ de la Havane—Un fort lot attendu incessamment, à vendre à l'arrivée, par DELVAILLE & MORENO, 31 déc 34, Vieille Levée

SUCRE DE LA HAVANE—300 caisses sucre blanc jaune, brut et cucurucho, à vendre par DELVAILLE & MORENO, 31 déc 34, Vieille Levée.

TABAC en feuilles de la Havane et de Cuba—Un très bon assortiment pour capes et tripes, en magasin et à vendre par DELVAILLE & MORENO. 31 déc 34, Vieille Levée.

PAPIERS POUR CIGARETTES—Un petit nombre de balles d'une marque recherchée, à vendre par DELVAILLE & MORENO, 31 déc 34, Vieille Levée.

CIGARETTES—Plusieurs marques choisies, en magasin et à vendre par DELVAILLE & MORENO, 31 déc 34, Vieille Levée.

A vendre pour cause de départ. UNE SERRE de cinquante sur dix-huit pieds, toute neuve, ainsi qu'une grande quantité de PLANTES A FLEURS en pots et en terre. AUSSI A LOUER—Une jolie maison et jardin situés encoignure Bayou et Derbigny. Le jardin est en plein rapport et offre une chance rare à ceux qui désirent exploiter ce genre d'affaire. Pour prix et conditions, s'adresser sur les lieux. 24 déc—12t

P. A. BESSARD, No 118 RUE DU CANAL, Entre Royale et Bourbon, bâtisses Touro. DESSARD désirant [illegible] son stock, offre à ses amis et clients, à très bas prix, un assortiment riche et [illegible] de MARCHANDISES [illegible] pour cadeaux du nouvel an. Robes noires et satin, brochée riche; do mousseline soie do do; do mousseline brochée, 5 volants; do valenciennes riche, à baradère et volants; do barège, do do; Toilette mousseline, laine et jaconat riche brodée; Châles crêpe, riche; Manteaux et mantelets velours soie et drap riches; Manteaux cachemire, ruches, pour enfans; Velours soie noire 4/4, pour manteaux; Un magnifique assortiment de mouchoirs batiste brodés. Un magnifique assortiment de parasols pour dames et enfans. Dentelles et entredeux valenciennes. Voiles riches pour mariées (véritables dentelles). [illegible] Aussi—Un assortiment général de marchandises sèches pour familles et habitations. 22 déc

MONTRES, BEAUX BIJOUX, DIAMANTS, ARTICLES DE FANTAISIE, Argenterie et argenterie plaquée, etc. Grande réduction de prix. Le soussigné ayant transporté tout son fonds dans sa [illegible] 72 RUE DU CAMP, en a fait l'ouverture et l'expose depuis JEUDI, 22 du courant. L'assortiment comprend tout ce qui a rapport à son genre d'affaire et les marchandises sont toutes de premier choix. Grand choix de beaux bijoux, MONTRES ET CHAINES EN OR, Argenterie, de plaqué, pendules, ornements de cheminées, BRONZE, porcelaine, Verres taillés et articles en papier mâché [illegible] NOUVEL AN. Ces articles seront vendus à des prix très réduits, car le soussigné a l'intention de se retirer des affaires. [illegible] feraient bien de s'adresser au No 72, rue du Camp. [illegible] offert tous les avantages désirables aux marchands de la campagne et autres qui veulent acheter en gros. En magasin: un grand assortiment de ABAT-JOURS de toutes dimensions et formes, à très bon marché. C. REDON. 24 déc—10

AVIS. Nous avons l'honneur d'annoncer à notre nombreuse clientèle et au public en général que notre magnifique RESTAURANT au Falcon House, au premier, à côté du Théâtre des Variétés, dans la rue Gravier, vient d'être achevé et que les amateurs pourront maintenant y être admis. [illegible] COUTOULA & McDONALD. N. B.—M. D. B. Coutoula est un ancien citoyen de la Nouvelle Orléans [illegible] C'est assez dire que les gastronomes ne sauraient mieux s'adresser qu'au restaurant de Coutoula & McDonald, lorsqu'ils désireront prendre un repas de premier ordre. 20 déc—1m C. & McD.

Poupées—Poupées. A VENDRE à bon marché pour clore une facture par URIAH A. POLLARD & Co, 27 déc 76, Canal, près Chartres

Jouets—Jouets. *No 76, rue du Canal, près de Chartres.* QUELQUES caisses Jouets assortis pour les détaillants de la ville et de la campagne, à vendre à "BON MARCHÉ" pour clore une consignation par 27 déc URIAH A. POLLARD & Co.

Balles en gomme, Caniques, &c. UN grand assortiment, à vendre par URIAH A. POLLARD & Co, 27 déc 76, Canal, près Chartres

Robes pour soirées et mariages, GIQUEL & JAMISON, 15, *rue de Chartres*. VIENNENT de recevoir par le navire Hendriberg, du Havre, les articles suivants, importés expressément pour soirées et mariages: Robes de mousseline suisse à 3 et 5 volants; do mousseline soie do do do; do do imprimée do do do; do do soie brodées et brochées à 3 volants; do barège à 3 et 5 volants. Gros de Naples unis de toutes couleurs. Satins unis et damassés do do. Mousseline suisse unie, brodée et brochée. Crêpes de toutes couleurs. Tulles do do. Barèges do do. Gants Jouvin pour hommes à $1 la paire. Voiles en dentelle pour mariées. Mouchoirs de batiste brodés. Garnitures pour gants. Bas de soie et de fil. Dentelles de guipure et valenciennes. Cols et manches brodés, en mousseline. Sorties de bal et de Théâtre. GIQUEL & JAMISON, 24 déc 15 rue de Chartres.

Vêtements d'hommes et d'enfants, 26, *rue de Chartres*, MARCHANDISES NOUVELLES, *Importation directe.* LAGAY & LACANU, 26, RUE DE CHARTRES, ONT en magasin un très grand assortiment de confections d'hiver, pour hommes et enfans, qu'ils viennent de recevoir par les derniers arrivages de France et du Nord et qu'ils offrent en vente à des prix très modérés. 17 déc—1m

UN REMÈDE SUR!! POUR la guérison des pâles couleurs, (chlorose), des flueurs blanches, suppressions (aménorrhée), etc. [illegible] les pilules de Blancard, de Vallet et toutes les préparations ferrugineuses connues. A vendre seulement à la pharmacie de L. GAMOTIS, 22 déc encoignure Remparts et Bayou

J. B. AVEQUIN, Chimiste, analyste, essayeur sur tous métaux, sur toutes espèces minérales d'où tous les métaux connus sont extraits, et généralement sur tous les corps de la nature [illegible]

Bureau de la Compagnie d'Assurance des Marchands. Nlle-Orléans, 26 décembre 1853. L'ÉLECTION annuelle de Directeurs de cette Compagnie aura lieu lundi, 9 janvier 1854, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, au bureau de la Compagnie. JOHN PEMBERTON, 20 déc—jusq 9 j Président.

LOUIS DUCOURNAU, 95, Rue de Chartres. OFFRE à vendre en débarquement des navires Heidelberg, du Havre, et Galena, de New-York, à des prix très modérés: 1 caisse rubans satin No 1 à 12, couleurs assorties; 2 balles cotonnade bleue unie forte; 30 douzaines chemises couleurs; 500 do mouchoirs batiste, coton, garnis et non garnis; 1 caisse robes mousseline brochée plumety; 1 do lingerie, cols et manches mousquetaires; 1 do Otis denims; 4 do Hamilton Canton flanelle; 1 do alpaca et mérinos noir; 2 do foulards soie; 10 do cotonnade Hipka; 100 do chemises de dessous en mérinos et coton. Toujours en magasin, un grand assortiment de Bonneterie anglaise, française et allemande. Chez LOUIS DUCOURNAU, 30 déc 95, rue de Chartres

A. PAYA & Co, 56, rue de Chartres, ONT déballé aujourd'hui un envoi de Librairie française. Livres illustrés, à reliures riches, pour cadeaux, grand choix de nouveautés, reliées et brochées. Ouvrages pour la jeunesse. Almanachs, en assortiment. Paroissiens de luxe, reliés en ivoire, nacre, écaille, velours et maroquin, etc. etc. 16 déc

A. CANDIDE, JOAILLIER BIJOUTIER, 93, RUE DE CHARTRES, A OUVERT son assortiment de Bijouterie française, garantie, comprenant tout ce qu'il y a de plus élégant et de mieux porté à Paris, tels que: Broches, Bracelets, Epingles, Montres, Chaînes, Bagues, Boucles d'oreilles, Dormeuses et [illegible]. Spécialités de Diamants. Le tout à des prix excessivement modérés. M. Candide se charge spécialement de monter [illegible] les diamants sous toutes les formes. 17 déc—1m

JOUETS! JOUETS! F. JAUFROID, No 60 RUE DE CHARTRES, a reçu par les navires Belle Assise et Globe, du Havre, et par les derniers arrivages de Philadelphie: Un assortiment de: Poupées peau rose de toutes tailles, Do do habillées, avec et sans trousseaux. Voitures françaises et une grande variété de jouets en fer blanc, fabriqués à Philadelphie. 24 nov

M. & J. S. WALTON, 12, NOUVELLE LEVÉE ET 12, TCHOUPITOULAS, ONT en magasin et pourront toujours vendre un assortiment complet de COMESTIBLES, VINS ET LIQUEURS, Comprenant, en partie: 400 sacs café Rio, Java et Moka; 250 caisses tabac manufacturé de la Virginie, de toutes qualités; 100 caisses chandelles blanc de baleine de New Bedford; 900 caisses chandelles de l'étoile; 300 caisses savon de Winchester et de Livermore; 300 caisses cornichons de Davis & Underwood; 100 caisses sirop de limon et ketchups aux tomates; 100 caisses fruits pour pâtés, ketchups aux noix et aux champignons; 500 caisses et demi boîtes thés vert, noir et assortiment complet; 50 barillets beurre de Goshen de choix; 25 caisses fromage anglais; 150 caisses macaroni Nos 1, 2 et 3; 100 caisses [illegible]; 25 barils harengs No 1; 200 caisses morue; 300 rames papier enveloppe; 100 paniers claire champagne; 100 caisses amidon de Colgate & Fox; 50 caisses pains de sucre, [illegible] et pulvérisé; 50 caisses homards et saumons; 500 jambons de Duffield. Vins, Eaux de vie et Liqueurs. 40 demi-pipes eau de vie Castillon 1814, P H Godard et J B Godard Jr, Otard, Dupuy & Co, J J Dupuy, [illegible], United Vineyards, Pinet, Castillon & Co [illegible] de 1803. [illegible] Aussi—Rhum Ste Croix et de la Jamaïque, Whisky de Monongahela, [illegible] Schnapps, Vin rouge en caisses, Vin du Rhin et Steinwein, &c. &c. 30 décembre—6

MAISON ROUGE. *La plus près de la Halle aux Viandes.* **Marchandises sèches.** JOS. N. ROBERT & Co. VIENNENT de recevoir par plusieurs navires de France et du Nord, un assortiment magnifique de belles marchandises de modes et à l'usage des familles et des habitations, à des prix réellement modérés, parmi lesquels se trouvent des cols, chemisettes, bandes, mouchoirs, parures en jaconat et mousseline brodés au point anglais [illegible] 15 déc JOS. N. ROBERT & Co.

MUSIQUE ET INSTRUMENTS DE MUSIQUE. Le soussigné, importateur d'instruments de musique, prévient ses amis et les amateurs, qu'il vient de recevoir un grand assortiment pour la saison. On y trouvera dans son magasin des guitares d'un grand fini portant des premiers auteurs de France, des violons de prix venant des meilleurs ateliers de Paris, ainsi qu'un grand choix à des prix inférieurs; flûtes en bois et en ébène, clarinettes à clef jusqu'à 13 clefs, flûtes Boehm de toute beauté; instruments en cuivre pour musique militaire, tambours, cymbales, triangles, grosses caisses, etc. etc. [illegible] Un très grand assortiment d'accordéons de choix et de tous prix. [illegible] Cordes italiennes pour tous les instruments [illegible]. Les amateurs sont respectueusement invités à venir la visiter. On trouvera aussi dans son magasin toutes les fournitures nécessaires aux différents instruments. Les marchands trouveront chez lui à s'assortir avantageusement. T. E. BENOIT, Marchand d'instruments de musique, No 7, rue de Chartres, entre Bienville et Conti.

Pour cause de départ. UN MAGNIFIQUE PIANO à vendre, disposé pour le climat de la Nouvelle-Orléans, de l'époque de Louis XIV. S'adresser chez Monsieur GODIN, libraire, 27 déc rue de Chartres, No 133

PIANOS, &c. H PARSONS, 13, rue du Camp, offre à vendre un très grand assortiment de PIANOS BUNNS & CLARK, CHICKERING et PLEYEL. Aussi des MELODEONS d'une nouvelle construction et les meilleurs qui se puissent trouver. Aussi un grand assortiment de GUITARES, d'ACCORDÉONS et de VIOLONS, avec les brochures renfermant les renseignements nécessaires, etc. On accorde et on répare chez M. Parsons. 21 déc

ETRENNES!! ETRENNES!! CHARLES GUERINEAU & CO, rue Royale No 203, encoignure Orléans, si bien connus pour leurs prix modérés, préviennent leur clientèle et le public en général qu'ils viennent de recevoir un magnifique assortiment d'articles de fantaisie pour étrennes, tels que— Objets de piété en albâtre, porcelaine et biscuit. Riches médaillons religieux de différents sujets (imitation d'ivoire). Statues et statuettes assorties. Chapelets en grenat, cornaline et ambre, montés en or, argent, &c. &c. Jouets d'enfants de tous prix et dans tous les styles. Ils ont aussi comme par le passé, pour cadeaux du 1er de l'an, une variété de livres de piété et d'histoire à tous les prix, tels que— Paroissiens de luxe, ouvrages illustrés pour la jeunesse, à reliures riches, &c., &c. 29 déc

ORGUES DE SALON ET D'EGLISE. LES soussignés ont l'honneur d'annoncer à leur nombreuse clientèle et au public en général, qu'ils viennent de recevoir un assortiment considérable d'ORGUES EXPRESSIVES, pour salon et église. Ces instruments, d'un prix modéré et dont la puissance est extraordinaire pour leur petit volume, égalent des orgues à tuyaux du prix de $1600 ($000.) Ils ont aussi ce grand avantage de ne se déranger jamais. Les tons en sont parfaits et d'une douceur exquise qui ne laisse rien à désirer aux oreilles les plus difficiles. A vendre par CHARLES GUERINEAU & Co. Seuls agents aux Etats Unis. 24 déc rue Royale No 203, enc. Orléans

ETRENNES! ETRENNES! Bonbons et chocolats à la crème. G. LAVAU, No 5, rue St-Charles, entre Canal et Commune. DONT la réputation est depuis longtemps connue pour l'importation de bonbons et chocolats à la crème, prévient sa clientèle qu'il vient de déballer un très bel assortiment de boîtes garnies et corbeilles de la dernière nouveauté. Il invite les personnes qui donnent des étrennes à venir visiter son magasin; elles trouveront, indépendamment des articles ci-dessus mentionnés, un grand choix d'objets de fantaisie à des prix très modérés. Les fumeurs trouveront dans le même magasin un assortiment de véritables pipes en écume de mer, ainsi que des porte-cigares en ambre. 16 déc

Mme E. FOURNIER, Rue Bourbon, No 98, A L'HONNEUR d'informer les dames de la Nlle-Orléans, qu'elle a dernièrement reçu de France une première couturière sortant d'une des meilleures maisons de modes de Paris, et qui mérite à tous égards de fixer l'attention des dames élégantes de notre ville. Mme Fournier a également reçu par les derniers arrivages un magnifique assortiment d'étoffes, de lingerie, etc., dont voici les principaux articles: Robes impératrices à volants, velours double jupe; robes de bal, de barège [illegible] grande nouveauté [illegible] coiffures, fleurs et perles. 20 déc—3m

Jouets et articles de fantaisie. Mme LUSMAN, *Rue Royale, No 183, près l'encoignure Conti.* PRÉVIENT sa clientèle et le public en général qu'elle vient de recevoir un joli assortiment de marchandises de fantaisie, telles que lingerie, broderies pour dames, porte-monnaies pour hommes et pour dames, coiffures en perles pour théâtres et bals, éventails, poignées, broches, &c. &c. Jouets d'enfants de toutes sortes, qu'elle offre à vendre au plus bas prix. **Costumes pour bals parés, &c.** Mme Lusman prévient sa nombreuse clientèle qu'elle vient de recevoir de Paris un superbe assortiment de COSTUMES DE BALS pour hommes et pour dames, qu'elle offre à louer [illegible] pour bals de société, aux prix les plus modérés. **Broderies en or et en argent.** [illegible]

[illegible]

Bureau du Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest. Nouvelle-Orléans, 12 décembre 1853. CONFORMÉMENT à la Charte de cette Compagnie, l'assemblée annuelle des actionnaires aura lieu à ce bureau le troisième lundi (16) de janvier prochain. L'élection des Directeurs, tel que l'exige la Charte, aura lieu le mercredi suivant, [illegible] janvier 1854. 13 déc BENJ. F. FLANDERS, Secrétaire.

Banque des Artisans et Marchands. Nlle-Orléans, 14 décembre 1853. CONFORMÉMENT à la charte, une élection de Directeurs aura lieu LUNDI, 16 JANVIER PROCHAIN, à la Banque, de 10 heures du matin, à 2 heures de l'après-midi. E. CRUZAT, 14 déc—3pe 16 j. Caissier.

BONS DE L'ETAT DE LA LOUISIANE. LA Compagnie du Grand chemin de fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord, offre de vendre cent quatre-vingt-cinq bons de l'Etat de la Louisiane, de mille piastres chacun, à quarante ans, à partir du 1er août 1853, portant intérêt à raison de six pour cent l'an et payable tous les six mois. Des propositions seront reçues au bureau de la Compagnie, No 45, rue Carondelet, jusqu'à mardi, 17 janvier 1854. JOHN CALHOUN, 9nov Secrétaire.

GUANO DU PÉROU. REÇU directement des îles Chinchas et en vente chez CASTILLO & HARISPE, seuls agents du gouvernement Péruvien, 20 oct enc Passage de la Bourse et Douane.

BARILS A MÉLASSE A VENDRE. LE soussigné tonnelier et marchand de barils, a constamment en mains un grand assortiment de barils et demi barils en bois de cyprès, à vendre au plus bas prix du marché. F. FLEURY, Rue St-Pierre, entre Robertson et Claiborne. N. B.—Les ordres laissés au No 10, rue St Louis, chez Washington Trefford, ou au bureau de J. Ewing, No 129 rue Commune, seront immédiatement remplis.

106, ROYALE, 106. MARCHAND TAILLEUR. LE soussigné, de retour de France, informe sa clientèle et le public qu'il vient de recevoir par les navires Ashland et E. F. Sumner, les articles suivants qu'il offre à vendre à bon marché, savoir: Casimirs couleur, dessins nouveaux pour pantalons, Draps noirs pour habits et redingotes, Satin-laine pour pantalons, Draps couleur, diverses nuances, Cravates, chemises, caleçons, bretelles, etc. Attendu par le Sea Queen, du Havre, habits et redingotes en drap (Cronwell et Telma), velours, satins et [illegible] pour gilets. J. CASBERGUE, 31 oct 106 Royale.

M. Louis DESCHAMPS, à la sollicitation de ses nombreux amis et des personnes qui connaissent toute l'importance de sa merveilleuse découverte curative, vient de prendre un office rue ROYALE, No 171, entre Toulouse et St Pierre, où tout le monde peut venir le consulter pour les maladies aiguës et chroniques, pourvu qu'on s'engage à suivre exactement ses prescriptions. M. L. DESCHAMPS ne s'occupe pas de chirurgie, mais il saura par son système éviter beaucoup d'opérations douloureuses ou au moins en amoindrir les fâcheux résultats. M. DESCHAMPS n'a pas besoin de voir le malade pour diriger la cure. 17 déc—1m

A VENDRE par les soussignés—16,000 pieds de vigne Bordeaux et Champagne; 5,000 pieds Bourgogne; 2,000 pieds Fontainebleau Chasselat. Ces pieds de vigne pourront rapporter cette année. DARAN, LARCHE & Co. Les demandes seront exécutées trois jours après l'ordre. 16 dé

M. LANTIN, Horticulteur de Paris, *Rue de Chartres, No 124, maisons Pontalba.* A l'honneur d'appeler l'attention des amateurs de beaux jardins, ayant fait dix ans d'études dans la science botanique, élève et neveu de Pépin, directeur ou chef du Jardin des Plantes. M. Lantin se trouvera à leur disposition pour toute espèce de jardins d'agrément [illegible] 1 oct—1m

HOTEL VERANDAH-CONTI, RUE CONTI, *Entre les rues Chartres et Levée.* Mme GEORGES. BIEN connue à la Nouvelle-Orléans comme ayant tenu pendant 9 ans l'Hôtel d'Orléans, informe le public et ses anciens pensionnaires qu'elle vient de prendre à bail l'HOTEL CONTI, et qu'elle se propose de tenir cet établissement sur un pied irréprochable. L'hôtel a été remis entièrement à neuf, et les voyageurs trouveront tout le confort désirable. [illegible] 15 nov—3m

20 barriques vin rouge Langoiran; 20 do do St-Estèphe; 10 demi do do; 40 do do Haut Sauterne; 100 caisses vin rouge St-Estèphe; 107 caisses de 12 bouteilles vin rouge Haut Sauterne [Léon's Brand]; 100 paniers huile d'olives; [illegible] En débarquement du navire Mount Washington de Bordeaux, à vendre par V. & E. MAIGNAN. 22 déc 85 et 87 rue St-Louis.

Voiture de chasse à vendre. UNE JOLIE VOITURE DE CHASSE à deux places, [illegible]. Cette voiture est entièrement neuve; elle a été construite dans le Nord [illegible]. Pour plus amples informations, s'adresser à ANT. GIRAUD, 13 déc 44, Vieille Levée.

INCESSAMMENT attendu de Marseille, par le navire Elise: 34 jarres amandes du Languedoc, nouvelle récolte; 4 do fruits assortis; 200 caisses eau de fleurs d'orangers qualité supérieure; 40 do do do. A vendre par ANT. GIRAUD, 13 déc 44, Vieille Levée.

ATTENDU par Euterpe du Havre: 80 paniers champagne [illegible] Brand. ANT. GIRAUD, 13 déc 46, Vieille Levée.

EN magasin—40 barriques vin rouge Bordeaux; 35 barils vin blanc Haut Sauterne; 150 caisses vermouth L. Noilly; 150 do do [illegible]; 150 paniers huile Flagniol; 100 caisses do do; 300 do vin muscat Frontignan; 200 do olives de Marseille. A vendre par ANT. GIRAUD, 13 déc 46, Vieille Levée.

EAU DE VIE—4 quarts Cognac des marques suivantes "Union Vineyard Proprietors," "Alex. de Montvaux 1840," "L. Duran, Champagne" à vendre par PAUL JUGE FILS & Co, 19 déc—6 27, rue St-Louis

$50 de récompense. [illegible] nègre ROBERT âgé de 25 ans, taille d'environ 5 pieds [illegible] Robert appartenait autrefois à M. Clément [illegible] et dernièrement à M. Thos G. Mackey. La récompense ci-dessus sera donnée à la personne qui le ramènera, au No 61 rue du Canal. 27 déc W. E. THOMPSON.

LE SOUSSIGNÉ offre à ses amis de la ville et de la campagne, les articles suivants reçus par le steamer Cherokee et autres navires: 500 livres baleine [illegible] pour robes; 250 do do [illegible] pour corsets; [illegible] En magasin [illegible] un assortiment complet d'aiguilles Warris [illegible]. Les prix sont avantageux et les conditions libérales. P M CHASSANIOL, 9aout Encoignure Chartres et Conti

CRÊPE nouvel blanc, rubans satin blanc et noir, garnitures [illegible]. P M CHASSANIOL, 9aout Encoignure Chartres et Conti.

EAU DE FLEURS D'ORANGER de [illegible] frère, de Grasse. P M CHASSANIOL, 9aout Encoignure Chartres et Conti.

Avis aux Planteurs. LA "Compagnie de Machines" à vapeur de Boston, Mass, Otis Tufts agent, annoncent aux planteurs qu'ayant acheté tous les modèles, [illegible] etc. servant à la manufacture de toutes sortes de machines fournies jusqu'à ce jour par MM. Niles & Co, de Cincinnati, Ohio, pour les sucreries, telles que: machines à vapeur, moulins à sucre, appareils à vapeur, [illegible] ils sont prêts à manufacturer les ouvrages ci-dessus mentionnés, en n'importe quelle quantité et de première qualité. Ils espèrent qu'il leur sera accordé le même patronage qu'à MM. Niles & Co. [illegible] Nous sommes heureux d'annoncer que nous avons nommé notre agent M. J. W. Gilman, ancien associé de Niles & Co. Il est autorisé à faire, en notre nom, des marchés pour la manufacture des machines mentionnées plus haut et nous nous engageons à remplir fidèlement et avec promptitude les ordres qui leur seront donnés. Les ordres doivent leur être adressés aux soins de MM. J O Woodruff & Co, Nouvelle Orléans, au bureau desquels on peut le trouver. Compagnie de machines à vapeur de Boston, Boston, 1er décembre 1853. OTIS TUFTS, Agent.

Nous certifions que nous avons vendu à la Compagnie de Machines à vapeur de Boston, tous les modèles, dessins etc pour la manufacture de toutes sortes de machines par nous fournies jusqu'ici pour sucreries, telles que: machines à vapeur, moulins à sucre, appareils à vapeur, etc. Nous recommandons vivement la Compagnie de machines à vapeur à tous nos clients et au public en général, car nous sommes convaincus qu'ils rempliront fidèlement et promptement tous les ordres qui leur seront envoyés. M. J W Gilman [illegible] NILES & Co. Cincinnati, 1er décembre 1853. 20d—1m

CHANGEMENT DE MAGASIN. LES soussignés annoncent à leurs amis et au public qu'ils ont transporté leur magasin du No 15, rue de Chartres, au coin des rues Canal et Royale. [illegible] HYDE & GOODRICH, 4oct— Encoignure Canal et Royale

A. HERNANDEZ, RUE ROYALE No 132, AU-DESSOUS DE L'HOTEL SAINT LOUIS. A L'HONNEUR de prévenir ses nombreux amis et le public [illegible] A. HERNANDEZ.

[illegible]